



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénévolat

Question écrite n° 120365

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le bénévolat. En 2010, 32 % des Français de plus de 18 ans étaient engagés dans une activité bénévole dans le domaine sportif, humanitaire, économique, écologique, culturel ou social. Ce nombre, qui ne cesse de croître depuis vingt ans, place la France dans la moyenne européenne. En faisant de l'année 2011 l'année du bénévolat et du volontariat, l'Union européenne visait précisément à encourager l'engagement des citoyens, mais aussi à favoriser l'intégration professionnelle des jeunes. Toutefois, le bénévolat est confronté aux défis de la montée de l'individualisme et du vieillissement de la population, qui tendent à modifier les besoins des bénévoles comme des bénéficiaires de leurs actions. C'est la raison pour laquelle, en vue de promouvoir le bénévolat auprès des citoyens, le Centre d'analyse stratégique propose d'impliquer Pôle emploi dans la valorisation des activités bénévoles. Il lui demande si cela pourrait être une mission attribuée à Pôle emploi et si, selon lui, les agents de Pôle emploi sont en mesure de remplir cette nouvelle mission compte tenu d'une part, du peu de moyens dont ils disposent et, de la pression qu'ils ont au travail d'autre part.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120365

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11271

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)